

Politique en matière de Sureté

La politique de sécurité du Groupe ZIH vise à protéger les individus et les biens des menaces liées aux vols, aux crimes, aux agressions, au vandalisme et au terrorisme. Tous les employés, y compris ceux de la direction, ont la responsabilité des initiatives de sécurité générale au sein du Groupe.

Notre objectif est de s'assurer que l'évaluation des risques énumérés ci-dessus a été effectuée et que des mesures appropriées sont en place sur tous les sites et dans toutes les activités du groupe.

Composantes essentielles :

- Assurer la protection des personnes et garantir l'intégrité des installations de chaque entité du groupe.
- Identifier le niveau optimal d'effort à consentir et les ressources à avoir pour protéger les installations contre les risques d'abus volontaire, de fraude, de sabotage, de vol, de casse due à des troubles à l'ordre public, au terrorisme, à la guerre et autres activités illégales.
- Définir les normes, procédures, pratiques et barrières physiques, les rôles et responsabilités des personnes nécessaires pour garantir le niveau de sécurité souhaité.

Conditions indispensables :


- Définir les responsabilités dans la gestion de l'intégrité des installations et informer des autres membres du personnel de leurs responsabilités en matière de sûreté.
- Appliquer le processus de gestion des dangers et de leurs effets en vue de s'assurer d'une approche systématique et documentée dans le planning des actions à entreprendre.
- Mettre à jour des plans d'urgence afin de limiter les incidents.
- Former le personnel et lui communiquer les informations essentielles en matière de sûreté.
- Établir un rapport pour tous les incidents concernant la sûreté, les analyser et suivre les recommandations d'actions correctives.



Date : 23 01 2025

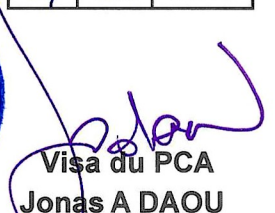

Directeur Corporate
Simplicie K. KPETO

23 01 2025


Chef Service QHSE
ZAKARI Abdel Manaf



24 01 2025


Visa du PCA
Jonas A DAOU